

RAPPORT

Sur le préavis municipal No. 3-2013 présenté au Conseil Communal en sa séance du 24 juin 2013

Bâtiment Multifonctions - Crédit d'étude

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances, composée de Messieurs :

CORREVON Pierre-Yves, Président REYMOND Philippe BUSSARD Alain MESSIEUX Cyril DIEPERINK Edgar, Rapporteur

s'est réunie à deux reprises soit :

- Le 3 septembre 2013 pour l'étude du préavis municipal No. 3-2013 concernant le crédit d'étude pour la construction d'un Bâtiment Multifonctions, pour les réponses de la Municipalité en présence de Mme Sylvie Judas, Syndique et de Mme Pascale Ducret, boursière communale, que nous remercions chaleureusement pour leur collaboration.
- et le 10 septembre 2013 pour l'élaboration du présent rapport.

Après lecture du préavis, la commission apprécie et salue la réflexion faite par la Municipalité. Notre commune, devenue récemment centre local, doit répondre de façon cohérente, équilibrée et planifiée, à l'accroissement démographique futur et anticiper les besoins de la population.

La commission relève la nécessité de ce crédit d'étude qui passe par l'emprunt afin de ne pas péjorer la trésorerie communale.

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime demande au conseil d'accepter le préavis municipal No. 3-2013 sur le Bâtiment Multifonctions – Crédit d'étude tel que présenté et :

- 1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre la réalisation et la construction d'un Bâtiment Multifonctions.
- En cas de réponse positive au point No 1 ci-dessus, de lui octroyer un crédit d'étude de Fr. 170'000.- TTC qui permettra de développer le projet et l'établissement d'un devis général pour la réalisation des travaux.
- 3. De l'autoriser à contracter un emprunt de Fr. 170'000.- auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché.

Le Président

Le Rapporteur

Les membres